

LA RIPOSTE

Vol. 3, no 2, juin 1998

Bulletin de liaison de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro (ADDS)

LES MOTS... LES MOTS... LES MOTS...DITS !

Youpi! Yappi! Yahoo! Enfin, les vacances arrivent, les militants de l'ADDS méritent bien ces quelques jours de repos et de soleil!

L'année qui se termine a été riche en action. La lutte contre le projet de loi 186 a été intensive et quelque peu essoufflante.

Pour notre part, nous vous avons mijoté une *Riposte* que vous saurez apprécier, on l'espère.

Un nouveau coéquipier est venu se joindre à notre *Comité Bulletin*, Bernard Saint-Onge. Il nous commente, avec l'aide de Renée Dubeau, la *Journée du 6 avril*. Nous le lirons aussi à travers la chronique *Info-Loi*, laquelle, cette fois-ci, nous informe principalement sur les ressources financières autorisées ainsi que sur des changements apportés récemment à la loi.

André, un de nos bien-aimés stagiaires, nous raconte comment s'est déroulée la Journée du 9 mars «*Action brûlante*».

Pour sa part, Richard nous donne un bref aperçu d'une action qui s'est déroulée lors de la *Semaine nationale des personnes assistées sociales*. Un résumé de Carole Towner nous informe sur le discours qu'a tenu Monsieur Michel Chartrand lors de l'événement.

Après avoir dénoncé les écarts de langage d'André Arthur et de J.-Jacques Samson, Jean riposte cette fois à TQS. Il nous offre de plus un *portrait* d'une monologuiste engagée du milieu communautaire de Québec, Anne Théberge.

Enfin, nous vous présentons un poème écrit par Christian Brouillard, lu lors de la Commission parlementaire.

Tout le monde de l'ADDS vous souhaite une bonne lecture et surtout, un bel été chaud et ensoleillé!!!

Association pour la Défense des Droits Sociaux
ADDS
Québec Métropolitain

301, rue Carillon, Québec (Québec)

Tél.:(418) 525-4983

Sommaire

LES NOUVELLES DE L'ADDS-QM	2
LE PROJET DE LOI 186 À L'ÉTUDE	3
RIPOSTE: QUATRE-SAISON...	4
INFO-LOI	5
L'ACTION «BRÛLANTE»	6
LA PAUVRETÉ...	7
PORTRAIT: ANNE THÉBERGE	8
L'ADDS FAIT LA VIE DURE...	12
«NOUS SOMMES LES PAUVRES»	13

LES NOUVELLES DE L'ADDS-QM

par Renée Dubeau

- La 6^{ième} édition de *SOS Communautaire* (Salon des organismes socio-communautaires) a eu lieu les 17 et 18 avril 1998. Bien sûr, l'ADDS était présente parmi plus de 60 exposants. Une visite au Salon nous donne la possibilité de connaître ce que font les autres groupes de Québec tout au cours de l'année pour les personnes de la communauté. Mais ce que j'aime le plus comme exposante, c'est de «placoter» avec nos membres et d'anciens qui connaissent bien l'ADDS.
- Cette année, l'ADDS fêtera son 25^{ième} anniversaire. Pour cette occasion, on a dû engager un militant pour nous «concocter» une belle fête. En plus, il travaille à la production d'un agenda pour l'automne 1998. Bon travail Claude Goulet, et merci de te rendre disponible pour d'autres tâches.
- Il y a des gens qui arrivent et repartent trop vite: c'est le cas des stagiaires. De février à mai 1998, l'ADDS a accueilli André Savard et Bruno Marchand. Un gros merci pour votre implication, de nous avoir fait rire (malgré les temps durs) et surtout, de nous avoir critiqués. Sans rancune les p'tits gars, et bonne chance à vous deux.
- Malgré le départ de certains stagiaires, d'autres reviennent nous redonner un coup de main. Après avoir milité tout l'hiver au *Comité lutte*, Frédéric revient avec un nouveau «chapeau»: grâce à un projet étudiant, il travaillera à l'ADDS cet été. Bon été, Fred! (J'oubliais: tu devras tenir sous silence ton lien de parenté avec ta tante adorée!).
- Vous allez sans doute remarquer un nouveau style d'écriture en parcourant *La Riposte*. L'ADDS a fait l'acquisition d'un nouveau militant-journaliste, Bernard Saint-Onge. Merci Bernard pour ton précieux coup de main!
- N'écoutez pas les rumeurs: Sylvie Jochems ne nous quitte pas définitivement! Bien sûr, elle a d'autres projets pour l'automne 1998, mais elle garde dans ses priorités sa militance à l'ADDS. Que ce soit bien clair!!! D'ailleurs, elle a déménagé tout à côté du 301 Carillon. Bonne chance, Sylvie, et merci pour ton travail à l'ADDS!
- La Coalition nationale sur l'aide sociale s'est exprimée au Parlement le 26 mai 1998, afin de démontrer ce qu'on pensait du projet de loi 186. Un artiste-peintre, Victorien Pilote, a expliqué sa vision du projet de loi 186: il a tenté d'expliquer à Madame Harel pourquoi il avait dessiné des balles de golf pour représenter les personnes. Il lui a rappelé que c'était elle qui les traitait ainsi! Sylvie Jochems a lu superbement un poème de Christian Brouillard, *Nous sommes les pauvres* (voir page 13). Tout le monde a été touché; il faudrait vérifier si nos ministres l'ont été!! Par la suite, Jean-Yves Desgagnés a posé une seule question: «Est-ce que Madame Harel est prête à retirer le projet de loi 186, oui ou non?» Comme nous ne recevons pas de réponses claires, on a claqué la porte et laissé nos députés seuls à poursuivre leurs consultations!

LE PROJET DE LOI 186 À L'ÉTUDE PAR LES GROUPES COMMUNAUTAIRES (JOURNÉE DU 6 AVRIL)

par Bernard Saint-Onge

C'est la Journée provinciale d'études des groupes communautaires sur le projet de loi 186, l'odieuse réforme de l'aide sociale proposée par la ministre Louise Harel, en décembre 1997, pour remplacer la loi 37 en vigueur depuis 1988... La Coalition DROIT a demandé à tous les groupes communautaires de se réunir dans chacune des régions du Québec afin d'étudier les véritables enjeux de la nouvelle loi. À Québec, plus de 250 personnes provenant de divers groupes se sont réunies dans le sous-sol de l'Église Saint-Roch.

Plusieurs groupes ont exploré une problématique particulière à l'aide de *sketchs*. Le Centre des femmes dénonçait l'appauvrissement qui touche plus encore ces dernières, entre autres, à cause des pensions alimentaires. En effet, le *Béesse* oblige certaines femmes monoparentales à demander à leur ex-conjoints leur contribution, ce qui devient souvent une source de conflit.

Elles ont aussi prêché pour le principe d'un revenu minimum garanti décent, en-dessous duquel le gouvernement ne pourrait couper davantage.

Le mouvement Personne D'Abord a dénoncé le transfert, à la Régie des rentes, des personnes ayant des contraintes à l'emploi. Cela constituerait un recul du côté de l'intégration de ces personnes qui peinent depuis des années pour

avoir des chances égales, une petite place au soleil.

Le Centre Jacques-Cartier a pour sa part dénoncé l'obligation, pour les jeunes de 18 à 24 ans, de participer à un parcours à l'intérieur des nouvelles mesures d'employabilité. Les programmes, souvent déficients, sont en plus limités en quantité, et leur résultats, selon les recherches, ne mènent pas à un emploi dans la très grande majorité des cas.

L'ADDS-Qm a soulevé le problème de la démocratisation du système. Elle réclame un système plus humain, plus accessible et qui permettrait à chacune des personnes assistées sociales de pouvoir se défendre et de mieux connaître la loi. Christian Louperet, Frédérique D'Avignon et Richard Marcoux étaient les acteurs. En ce moment, la personne assistée sociale n'a que deux solutions: un bon avocat, ou l'ADDS-Qm!

Une solution mitoyenne serait d'obtenir une cotisation de solidarité, quelques dollars sur chaque chèque, pour financer les groupes de défense de droit et faire savoir aux gens qu'ils ne sont pas seuls. Une espèce de syndicat!

Aussi, tout au long de la journée, Anne Théberge - qui se faisait appelée *Cruelle-Loi* pour les besoins de la cause - animait le public en «garrochant» les pires préjugés qui courent sur la personne assistée sociale: «Coupe-toi les cheveux

pis trouve-toi une job, lève-toi le matin, lâche la T.V.», etc. La réplique lui était donnée par Walter Zelaya et le public. Elle disait aussi qu'elle voulait se faire adopter par Louise Harel: elle fit si bien monter la colère dans la salle qu'à la fin, deux grands gaillards l'ont expulsée! Ce «punch», non préparé, fut l'un des bons moments de la journée.

D'autres groupes absents ont tout de même envoyé des fax à Madame Harel. Dans la semaine précédente, plusieurs d'entre eux ont reçu de l'information de l'ADDS-Qm relative au projet de loi 186.

Cette journée fut un moment de réflexion dans cette longue lutte contre le projet de loi. L'ADDS-Qm n'a définitivement pas les ressources financières pour remplir ses mandats d'information et de formation. Les personnes assistées sociales, pour la plupart, restent isolées: le gouvernement est pleinement conscient que tant que cette situation durera, il n'y aura pas de rapport de force possible, d'où la solution mitoyenne de prélever un petit montant sur chaque chèque, ce qui aiderait les groupes de défense des démunis.

Bernard Saint-Onge est militant à l'ADDS-Qm

JE RIPOSTE TU RIPOSTES IL RIPOSTE...

QUATRE SAISONS DANS LA VIE D'UNE PERSONNE ASSISTÉE SOCIALE!

par Jean Cazes

Les personnes assistées sociales et les préjugés... Je m'étonnerai toujours de voir autant de «bons-citoyens-payeurs-de-taxé» et d'élus en principe intelligents et «bien informés» se laisser convaincre par des médias spécialisés dans une information populiste et sans nuance. Je n'ai pas peur de l'affirmer: des gens qui se qualifient de journalistes gagnent «honnêtement» leur vie en pratiquant à leur façon la «chasse aux pauvres» au mépris des règles les plus élémentaires de leur métier, telles l'objectivité et la quête de vérité. Messieurs J.-Jacques Samson¹, éditorialiste au journal *Le Soleil*, et André Arthur², à la radio, en sont de bons exemples. Mais il n'y a pas que la presse écrite et la radio qui soient touchées par cette forme d'incompétence doublée d'un manque flagrant de sens civique...

«Logement saccagé...
par des B.S.»

Voilà *grosso modo* le titre de la «nouvelle» que TQS annonçait dans son *Grand Journal* du mercredi, 6 mai 1998, pendant que je «zappais» devant le petit écran (c'est vrai!). Sous le coup de la colère, j'admets ne pas

avoir prêté une très grande attention au reportage qui allait suivre après la pause publicitaire. Mais ce que j'en ai retenu pour l'essentiel se résume ainsi: des locataires d'un immeuble, prestataires d'aide sociale, ont déguerpi sans avoir payé leur loyer en laissant leur logement dans un état lamentable. Un phénomène «courant», selon le propriétaire lésé...

À grand renfort d'«images chocs» des dégâts infligés au logis, le reportage de TQS a mis l'accent sur les malheurs du proprio (de *Immeuble Populaire* inc, je crois). Celui-ci, sous le coup de la colère, réclamait à grands cris l'application de la nouvelle loi 186, en ce qui a trait à la saisie partielle ou totale de la prestation d'aide sociale par les propriétaires, mesure qualifiée de discriminatoire par les groupes de défense des démunis. Toujours avec un manque flagrant d'objectivité, TQS a accordé une quinzaine de secondes à peine à un porte-parole du Bureau d'Animation et d'Information Logement (BAIL). L'organisme craignait non seulement l'application de ladite mesure envers ceux quali-

fiés de «mauvais payeurs» (moins de 5% des prestataires, selon le BAIL, chiffre beaucoup plus élevé d'après le propriétaire interviewé) mais aussi, si je me souviens bien, sa généralisation à l'ensemble des personnes assistées sociales. Finalement, l'essence même du reportage, son traitement, c'était un plaidoyer des associations de propriétaires en faveur de cette généralisation!

Ainsi, l'aide sociale ne profiterait qu'à «des gens qui ne savent pas vivre, mauvais payeurs, paresseux et qui coûtent chers aux contribuables», à en croire bêtement certains reportages «à la sauce Arthur»... Les préjugés véhiculés à la télévision sur le dos des personnes assistées sociales, ça m'agace, oui, d'autant plus que la télévision constitue le média de masse par excellence. Ça me touche aussi personnellement car j'ai connu l'aide sociale, avec son cortège de mépris, de sacrifices pour ne pas perdre mon logement, et de «cheminement personnel» pour garder un minimum d'estime de moi.

(Suite à la page 15)

INFO-LOI

par Bernard Saint-Onge et Renée Dubeau

RESSOURCES FINANCIÈRES

La loi dit: «Une exclusion totale s'applique dans tous les cas où il s'agit de dons en nature ou de services. Par conséquent, des fournitures de vêtements, de meubles, de denrées alimentaires(...) sont tous des exemples où il n'y a pas lieu d'imputer un avantage en monnayant la valeur du bien...» «Le don en argent fait à un prestataire n'est pas considéré comme un revenu s'il est fait de façon ponctuelle, sans caractère répétitif ...» Cependant, si ce don se répète au cours d'un deuxième mois consécutif ou à intervalles réguliers (ex.: à tous les 3 mois), il prend alors la forme d'un revenu comptabilisable en totalité.

Lorsque tu fais une demande à l'aide sociale, celle-ci calcule tous tes biens, et regarde ce que tu as comme ressources financières. Si tu reçois un panier d'épicerie ou du linge en cadeau, tu n'es pas coupé, puisque ce sont des biens matériels. Cependant, si tu reçois 100\$ d'un de tes proches, il faut que cela soit un cadeau non récurrent. Si tu reçois le même don deux mois de suite, cela devient une ressource financière et tu es coupé. Ainsi, à L'ADDS-Qm, nous avons eu un cas où une dame, qui recevait 100\$ par mois de sa mère de Montréal, a vu sa prestation être coupée du montant équivalent de 490\$ à 390\$ à cause de cette ressource financière.

L'ADDS-Qm dénonce cette pratique qui se veut une taxe à la débrouillardise, à la charité, au partage et surtout, à la solidarité. Il ne faut pas confondre ressource financière et revenu de travail. Les gens ont le droit de gagner 100\$ - ou un peu plus selon chaque cas - en travaillant. Une solution demeure possible: si votre proche peut se le permettre, il pourrait vous verser un plus gros montant pour plusieurs mois.

1^{er} JUIN 1998: TROIS CHANGEMENTS À LA LOI 37

- 1) Les familles monoparentales ne sont plus coupées pour partage du logement. Par contre, cela ne change rien à la «vie maritale»
- 2) En ce qui a trait aux pensions alimentaires, les parents auront le droit de garder 100\$, seulement pour les enfants de cinq ans et moins, alors qu'auparavant, tout le montant de la pension était coupé du chèque.
- 3) Aussi, un montant de 500\$ est accordé aux prestataires de l'aide sociale dès le premier mois de leur retour au travail, à condition qu'ils aient été prestataires depuis au moins trois mois.

L'ACTION "BRÛLANTE" DU 9 MARS 1998

par André Savard

Le 9 mars dernier, veille de la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, le mouvement du *Parlement de la rue* reprenait la bataille. En cette journée, la *Coalition nationale* avait prévu tenir des conférences de presse simultanées dans plusieurs régions du Québec pour rejeter publiquement le Projet de loi 186 et pour semer un doute dans la population concernant la «réforme» actuelle de l'aide sociale. À ces conférences de presse devaient s'ajouter des actions «brûlantes» signifiant que la loi 186, si elle était adoptée, deviendrait un véritable «enfer» pour les personnes assistées sociales.

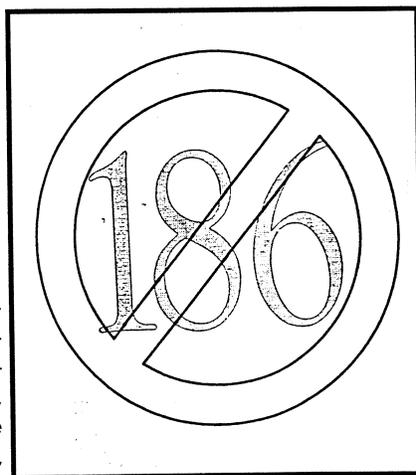
Toujours au coeur de la lutte, très active, l'ADDS-Qm a bien sûr participé à l'action du 9 mars qui a eu lieu dans la région de Québec. D'autres membres de la Coalition DROIT tels le CAPMO, le Centre des Femmes de la Basse-ville de Québec, le BAIL, le RÉPAC et le Centre Jacques-Cartier étaient également présents. L'idée retenue pour cette journée était de faire une conférence de presse devant l'édifice du ministère de l'Emploi et de la Solidarité et d'y brûler une copie du Projet de loi 186. Il fut aussi décidé de faire précéder cette action par une marche «olympique» durant laquelle des porteurs se relaieraient un flambeau représentant le feu de lutte.

Ainsi, dès 9h00 du matin, nous nous rassemblons au Centre Jacques-Cartier, lieu de départ de

la marche. Peu après 9h30, sous une pluie abondante, une trentaine de personnes portant diverses bannières et des «démembrés» - petits bonhommes en carton symbolisant que les coupures inhumaines à l'aide sociale tuent les gens à petit feu - entreprennent la marche. Tous se demandent alors si le feu que porte au bout de ses bras Richard tiendra le coup. Encouragés tour à tour par Vivian, Karine et Bruno criant des slogans invitant à la solidarité et au combat, nous nous attaquons à la côte d'Abraham dont l'ascension symbolise les multiples obstacles placés par le gouvernement sur la route des personnes assistées sociales. Puis, apercevant les caméras de quelques médias électroniques, nous redoublons d'enthousiasme et d'ardeur, tonnant toujours plus fort nos messages revendicateurs. Un peu essoufflés, mais fiers d'avoir atteint le sommet de la côte, nous accueillons alors des membres du Mouvement Personne d'Abord venus se joindre au groupe.

Vers 10h30, nous arrivons enfin devant les bureaux de Louise Harel où nous attendent une vingtaine d'autres militants. En présence de plusieurs médias - Radio-Canada, Quatre-Saisons, Télécom 9, Le Soleil, *Le journal de Québec* et *Droit de parole* - Sophie, qui est membre de l'ADDS-Qm et du Conseil régional de la FFQ., fait la lecture du communiqué de presse qui dénonce entre autres le contrôle encore plus serré

qu'exercera sur les personnes assistées sociales le gouvernement par son Projet de loi 186. Puis, sous l'acclamation des participants et sous les yeux attentifs de policiers, l'«olympien» Richard met le feu à



une copie de ladite loi 186. C'était là le punch de la journée, le moment le plus attendu des «Parlementaires de la rue», heureux d'y avoir pris part!

L'Action du 9 mars a donc été une réussite à Québec. Elle s'ajoutait à toutes celles déjà effectuées depuis le début de cette pseudo réforme de l'aide sociale rejetée dès le dévoilement de son contenu par l'ensemble de la Coalition DROIT, et plus largement, par la Coalition nationale et par le Front Commun des personnes assistées sociales du Québec.

André Savard, stagiaire à l'ADDS-Qm

LA PAUVRETÉ, LE CHÔMAGE ET L'INJUSTICE, C'EST ASSEZ!

par Carole Towner

Lors d'un débat-midi dans le cadre de la *Semaine des personnes assistées sociales*, nous avons eu le privilège d'accueillir Jean-Yves Desgagnés et Michel Chartrand. Devant une assemblée qui manifestait son refus de la loi 186, les deux militants ont dénoncé les injustices et les inégalités sociales qui sévissent sur la population depuis trop longtemps. L'heure du lunch fut assez animée, croyez-moi!

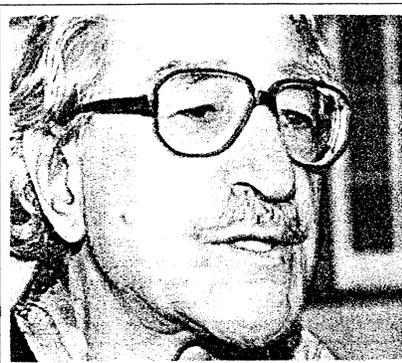
L'ENGAGEMENT ET LE MILITANTISME

«Être militant, c'est d'abord prendre conscience des injustices et des inégalités sociales, et c'est ensuite prendre la décision de s'engager, lance Jean-Yves Desgagnés. On ne naît pas militant mais on le devient, poursuit le coordonnateur en chef du Front Commun, et c'est à partir de ce moment que l'on s'engage à lutter contre toute forme d'oppression qui menace l'intégrité et la vie des personnes.»

Mais la société fait tout pour nous en dissuader. Elle s'évertue, au contraire, à faire de nous des consommateurs et des individualistes, tuant dans l'oeuf la graine de militantisme qui nous anime. Il y a au Québec 500,000 personnes assistées sociales. Pourquoi ne sont-elles pas toutes dans la rue à revendiquer leurs droits? La raison est bien simple, explique Jean-Yves: on se bat pour survivre chacun de son côté, parce que l'on a honte de s'identifier comme étant sans emploi. Bref, on est isolé. La cause de cet isolement, bien sûr, ce sont les préjugés entretenus

face aux personnes assistées sociales, que l'on culpabilise de ne pas travailler.

Mais il y a une solution à ce problème, et c'est la solidarité. En effet, en étant solidaires, nous pourrions renverser n'importe quel gouvernement. Il est donc possible pour une personne assistée sociale de devenir militante. Il faut dire NON aux préjugés, NON au



fatalisme, NON à la résignation et cesser de se sentir coupables d'être sans emploi. Un milliard de personnes sur la planète, dont un million au Québec, vivent cette même situation. «On en a assez de la pauvreté et du chômage, de conclure Jean-Yves, et ce n'est pas de notre faute si nous sommes sans emploi, c'est parce que notre société fonctionne mal.»

DEMOS CRATOS, DU GREC, LE POUVOIR DU PEUPLE

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits» (article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme). Dans un même souffle, Michel Chartrand clame que la prospérité doit servir à

l'épanouissement de tout un chacun. Cette vérité est assez évidente pour être énoncée avec conviction, mais il n'y aurait pas eu ce débat si elle était aussi bien appliquée.

Et les gouvernements actuels ont tendance à nous la faire oublier! N'ayons pas peur des mots, nous nageons en pleine régression. «On s'était donné des services, comme on s'en donne dans une municipalité. On était allé chercher l'ouverture des écoles, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-santé. Pourquoi est-ce qu'on recule commé ça? Parce qu'on est en dégénérescence, poursuit le syndicaliste, rappelant aussi que l'allocation-familiale, la pension de vieillesse, l'assurance-chômage, on croyait tout cela impossible et on a pourtant fini par les avoir. C'est à une allocation généralisée, de la naissance au tombeau, qu'il faut désormais penser; une allocation de citoyen-neté.»

Les banques ont le droit de se fusionner, mais les pauvres n'ont pas le droit de s'aider, ironise M. Chartrand. Il en coûte actuellement 9 milliards pour le "Bonheur Social" quand 20 compagnies bénéficient au Québec de 6 milliards d'impôt reporté, autrement dit, une somme que le gouvernement n'encaissera jamais. Le directeur de la *Power Corporation*, une des 20 compagnies en question, se verse un salaire annuel de 27 millions, alors que les 500 000 assistés sociaux se partagent une plus grande pauvreté. «Partagez donc ce que vous n'avez pas,

(Suite à la page 16)

P O R T R A I T

ANNE THÉBERGE MONOLOGUISTE ENGAGÉE

par Jean Cazes

Avez-vous eu la chance, un peu comme dans l'émission d'avoir chanté devant 900 personnes, d'écouter et *Sesame Street*.» À l'école, sonnes, j'ai fait mon premier de voir «L'histoire de la Petite Anne était le clown de la véritable plongeon en scène Bénéficiaire rouge racontée classe; la comédie, la scène, en animant, interprétant et par *Dame Tartine*» au Centre ça lui collait à la peau. «Dans le pratiquant d'autres techniques Jacques-Cartier, lors de la temps du premier Référendum, du métier. Au fond, à défaut *Journée internationale pour à onze ans, je connaissais tous de faire du théâtre, j'avais en l'élimination de la pauvreté, les noms des députés, à force tête depuis longtemps de faire en octobre dernier? Sinon, d'écouter à la télé, avec ma des monologues», reconnaît la «La reporter sur les lieux de grand-mère, ce qui se passait fan de Clémence Desrochers, l'accident gouvernemental» à l'Assemblée nationale du d'Yvon Deschamps, des vous a peut-être fait rire Québec. Au plan politique, ma Cyniques et de Sol, qu'elle jaune, un mois plus tard au grand-mère, une ardente in- qualifie sans hésiter de «génie Palais Montcalm, à dépendantiste, m'influçait des mots!» l'ouverture du *Parlement de beaucoup!»**

la rue... Au fait, *La reporter* était si convaincante que Bien des années plus tard, soit à la fin de ses études en Radio-Canada nous l'a à la fin de ses études en présentée le soir même à son cinéma et en publicité à *Téléjournal!*

Tante Tartine, La reporter et tout récemment, *Cruelle-Loi...* Mais qui se cache sous ces personnages? Une jeune comédienne native d'une famille ouvrière de Courville, que les groupes populaires de Québec ont vite adoptée au grand plaisir de leurs militants et militantes!

«Je n'ai jamais arrêté de rêver, lance spontanément Anne Théberge. Avec mes marionnettes, j'inventais des sketches,

UNE RENCONTRE DÉTERMINANTE À QUÉBEC

En 1993, Anne revient à Québec. Elle y suit un cours de radio. «Après, j'ai fait deux ans de radio communautaire à Radio Basse-Ville (CKIA), où j'ai animé à l'automne 1993 l'émission de culture québécoise *La grande revue*.» En recherche d'un emploi rémunérateur, notre persévérante héroïne se heurte hélas à la réalité d'un monde compétitif et mercantile, comme par exemple, quatre jours avant l'ouverture d'une nouvelle station de radio à Lévis... «On m'a dit qu'on ne m'engageait plus, le choix étant cette fois porté sur un candidat de dernière minute

qui arrivait avec une Heureusement pour elle, le petit monde communautaire de la Vieille Capitale se révèle



Dame Tartine racontant l'histoire de la Petite Bénéficiaire rouge...

«S.V.P., Maître Hydro, ne pourriez-vous pas attendre encore quelques journées... Je fais appel à votre extrême bonté: ma mère-grand est très malade... Elle attend son chèque la semaine prochaine; je pourrais vous payer...»

une merveilleuse porte d'entrée pour la réalisation de ses objectifs de vie. «À CKIA, lors d'une émission spéciale sur la *Journée internationale de la femme* du 8 mars 1995, j'ai rencontré une écrivaine et metteuse en scène de Québec. Je lui ai confié: "Mon plus grand rêve, c'est la scène..." «Garde ton rêve en tête: on a besoin d'une relève pour Clémence!» Voilà à peu près ce que Sylvie Nicolas lui répond! Anne revoit Sylvie au cours de l'été: cette dernière lui soumet une «idée folle», soit le montage d'un spectacle portant sur les mésaventures d'une sans-emploi aux prises avec le «système», en particulier l'aide sociale... «On s'est revues; on a écrit des textes, raffiné des ébauches...» Ce sont les premiers balbutiements de ce qui deviendra les productions *Ni vu ni connu!* Dès le départ, le duo s'oriente vers un spectacle axé sur la précarité, la pauvreté, «des thèmes qui nous touchaient déjà beaucoup», explique Anne. «Mes premiers contacts professionnels, par l'entremise de CKIA, je les ai donc faits en milieu communautaire, précise-t-elle. C'est là que j'ai rencontré Walter Zelaya, du Regroupement d'Éducation populaire et en Action communautaire (RÉPAC). Il m'a proposé, pour *La Nuit des taons qui piquent* (église Jacques-Cartier, avril 1997), de présenter mon personnage *Soeur Anne priant pour les pauvres*. Quoi de mieux qu'un personnage de soeur dans une église!»



Cruelle-Loi...

«Je suis la toute nouvelle Réforme de l'aide sociale, la loi 186... J'apporterai des changements majeurs bénéfiques à des milliers de Québécoises et Québécois assistés sociaux... Maintenant, des obligations de votre part, que très peu! C'est si simple...»

Outre Soeur Anne, Nî vu Nî teurs, comme La prof connu, avec son unique d'intégration au marché du travail et la toute récente de personnages touchants, tel Cruelle-Loi, la loi 186 person-Dame Tartine, sinon provoca-

Louise Harel). «Je m'en rends compte, mes textes dérangent, reconnaît-elle. Les personnages de droite, par exemple, m'attirent des huées. C'est ce que j'ai en particulier senti au Salon des organismes communautaires (église Saint-Roch, avril 1998). En interprétant Cruelle-Loi, personnage sympathique au début mais ensuite méchant et bourré de préjugés, je me suis beaucoup amusée à me faire crier "Chou!" car j'ai vraiment réalisé que c'était là mon rôle!»

Anne partage tout naturellement l'opinion des groupes qui luttent contre l'application mur à mur de la nouvelle Réforme de l'aide sociale. «Pour moi, la loi 186 est injuste: elle nous montre des bonifications... pour mieux couper par en dessous! C'est un autre moyen de faire baisser les statistiques. Il y a comme un mouvement pour endormir la population par l'accroissement de la consommation et un désir de l'abrutir par de la désinformation. Mon plus grand souhait est que le gouvernement ne parvienne jamais à désamorcer les forces militantes. Tant qu'on veut s'en sortir, il y a de l'espoir, mais j'en viens à croire qu'avec les politiques actuelles, on désire volontairement décourager tous les démunis en leur enlevant le moindre espoir de s'en sortir.....»

UN ONTIL DE CONSCIENTISATION À DE JUSTES CAUSES

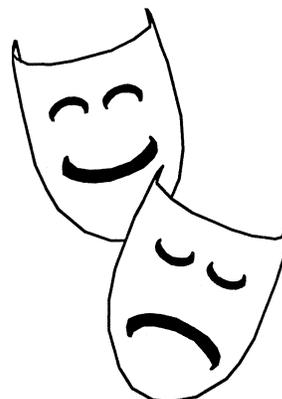
Toujours en collaboration avec Sylvie Nicolas, Anne prévoit

écrire dans les prochains mois d'autres monologues à caractère social. » « Avec l'expérience, je me suis toute-fois aperçue que mes textes n'étaient pas accessibles à tous. Il y a trois ans, j'ai envoyé une cassette de *La prof d'intégration* au Festival Juste pour rire: on m'a répondu que ça ne correspondait pas à leur genre d'humour... » Ce «genre» d'humour, un humour engagé empreint d'ironie sur la société actuelle et ses valeurs, Anne est l'une des rares personnes qui en fait actuellement au Québec! Or, «engagé» rime beaucoup avec le communautaire, une source de sensibilisation et de constants défis pour la nouvelle monologiste. «Les limites techniques telles que l'absence de scène font que je dois continuellement me dépasser. C'était le cas avec mon personnage *Dame Tartine* (racontant l'histoire de la Petite Bénéficiaire rouge), où j'ai dû en quelque sorte "interpréter" tous les effets sonores, comme la réplique du *Loup...* »

Conscientiser, émouvoir simplement les gens dans un esprit de solidarité; faire réagir le public sans tomber dans des gags «en bas de la ceinture»: voilà ce que vise la talentueuse jeune femme dans son métier d'artiste. Forte de son apprentissage des dernières années, son prochain défi sera le montage final de son projet de spectacle portant sur les mésaventures d'une sans-emploi, lequel regroupera un tas de person-

nages, incluant ceux que l'on connaît déjà. «Ce sera un spectacle grand public, un genre de "thérapie de groupe" par le rire, de sorte que les personnes qui vivent l'exclusion puissent enfin se reconnaître dans leur réalité et qu'ils réalisent qu'ils ne sont pas seuls», conclut Anne Théberge.

Jean Cazes est militant à l'ADDS-Qm



Extraits de *L'électroluxe* un texte de Marc Favreau (Sol) choisi par Anne Théberge

Tous les quatre ans à peu près
Ça nous tombe dessus
La ville est invasionnée par la
campagne
Et par les candides ah les candides ah
Alors on fait le grand ménage
On vide la chambrée
Et on nettoye
Et on aspire
C'est un électroluxe qu'on se paye
On se met à quatre cinq six
Sur le même siège
Et on aspire on aspire
Et c'est le meilleur aspirateur qui gagne
Il garde le siège
Et le dossier avec
Ah les candides ah

[...]
Puis quand ils savent plus quoi dire
Ils s'essucient
Le garnement n'a pas de paternité
C'est la bourse ou la vis
Quand la bourse a la mine basse
Qu'est-ce qu'ils font?
Ils serrent la vis
Et le résultat?
Le gamin d'oeuvre n'a plus d'ouvrage
Et là ils sont fiers
Passequ'ils ont l'assurance chaumière
Mais c'est pas mieux
Avec l'assurance chaumière
Même les maisons ne travaillent pas

L'ADDS FAIT LA VIE DURE AU PROJET DE LOI 186

par Richard Marcoux

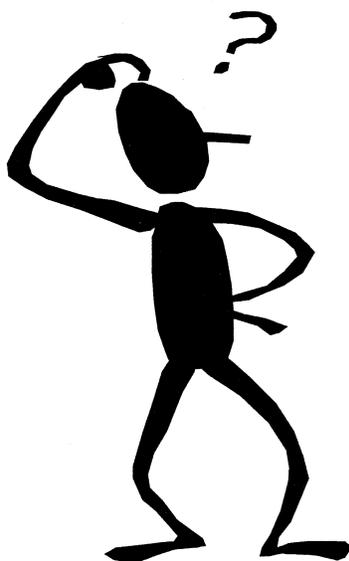
L'ADDS-Qm a encore une fois démontré, lors de l'action du 7 mai, que la lutte au projet de loi 186 est une cause que ses membres ont à coeur. Son *Comité lutte* avait préparé une journée bien remplie.

Environ 90 membres et sympathisants de l'ADDS-Qm se sont regroupés vers 9 heures à l'extrémité est du mail Saint-Roch pour mettre en branle une tournée d'une demi-journée qui avait pour but de sensibiliser la population aux injustices que comporte la loi 186. Tôt durant la journée, l'*Escouade anti-186*, composée d'une dizaine de militants du *Comité lutte*, s'est détachée du groupe rassemblé à l'extérieur pour aller investir les bureaux du Centre Travail-Québec. Tout en chantant, le groupe en a profité pour distribuer des copies d'un document de quatre pages préparé par la Coalition nationale sur l'aide sociale aux prestataires qui étaient sur place.

Au retour de l'*Escouade*, les gens se sont dirigés vers leur nouvelle destination: le Carré d'Youville. Le groupe a occupé la place pendant plusieurs minutes tout en chantant et en déployant des bannières qui arboraient des slogans dénonçant la nouvelle loi. L'*Escouade anti-186* s'est chargée de distribuer aux passants de la rue Saint-Jean des copies du document.

En passant devant l'Assemblée nationale, les autobus se sont rangés devant le Parlement et l'*Escouade anti-186* a mis en branle son opération secrète: les dix membres de l'*Escouade* sont descendus des autobus pour aller

planter une trentaine de pancartes sur le terrain du Parlement, juste en bordure de l'autoroute Dufferin. Les messages inscrits sur ces pancartes dénonçaient la loi 186. Certaines représentaient même des personnes dont certains membres avaient été amputés et sur lesquelles on pouvait lire des phrases comme: «C'est des personnes que vous coupez», et «Vos coupures sont inhumaine»



des coupures dans les programmes sociaux.

L'arrêt suivant a eu lieu au parc de l'Esplanade, sur la rue d'Auteuil, site désormais célèbre où s'était tenu le Parlement de la rue, du 15 novembre au 15 décembre 1997. Les militants de l'ADDS-Qm ont encore une fois déployé les bannières et se sont dirigés vers la porte Saint-Louis (où les médias étaient présents) pour assister au dévoilement de deux bustes. La présence des militants de l'ADDS-Qm fut très remarquée et a dérangé les représentants du

gouvernement du Québec sur place pour l'occasion.

Le dernier arrêt s'est fait sur la rue Saint-Amable, devant les bureaux même du ministre de l'Emploi et de la Solidarité, madame Louise Harel. Profitant d'un relâchement dans la sécurité de l'immeuble, les militants de l'ADDS-Qm ont envahis les ascenseurs pour se rendre à l'étage des bureaux. Après des discussions avec les préposés à l'accueil, Jean-Yves Desgagnés, le représentant du Front commun des personnes assistées sociales, nous a invité à faire un tour des bureaux du ministère. Nous en avons profité pour apposer des billets de contravention sur les murs et les fenêtres, des contraventions qui réclamaient au Gouvernement du Québec 400 millions \$, soit l'équivalent des coupures dans les programmes sociaux. L'attachée de presse de la ministre est même venue discuter avec nous pendant quelques minutes et écouter nos revendications. La ministre, madame Harel, n'a malheureusement pas pu nous recevoir en personne, mais elle a sûrement été dérangée par notre présence.

L'heure du midi ayant presque sonné, le groupe s'est dirigé vers l'école Louis-Jolliet pour assister à une conférence donnée par Michel Chartrand et Jean-Yves Desgagnés. Les sujets au coeur du débat: le néo-libéralisme et le désengagement de l'État dans les programmes sociaux, cela raconté dans le langage souvent très coloré de Michel Chartrand.

(Suite page 14)

NOUS SOMMES LES PAUVRES

un poème de Christian Brouillard

Nous sommes les pauvres, mille bouches d'ombre sans cesse muselées, étiquetées, gérées réformées.

Mille bouches d'ombre sans voix, sinon ces étiquettes que l'on veut bien nous donner comme une charité tarifée, en chute libre.

Mille bouches sans voix ni échos, le pouvoir a les oreilles dures, figées dans le silence des privilèges, immobiles comme la mémoire.

Notre mémoire sans textes ni phares, nos mille mémoires petites étoiles se déroulant depuis les années 30, brillant sur ces camps de la honte à la soupe trop claire d'une charité bien ordonnée qui se retourne toujours contre nous.

Une histoire aux mille mémoires déroulée sans tapis rouge sous nos mille pieds, ces pieds usés à chercher le pain à peu près quotidien, ces pieds sous lesquels les portes se ferment: "Fermeture d'usine, compression de personnel, rationalisation, restructuration, mise à pied, downsizing, délocalisation" blablabla d'une danse macabre où nos pieds agonisent.

Nous n'avons pas écrit la musique, la partition vient de Wall Street, nous en serions pourtant coupables. Coupables de nos blessures qui saignent de mille statistiques : suicides, alcool et misère.

Les statistiques sont des oiseaux bien inconstants qui évacuent femmes et enfants d'abord pour qu'on ne les voit pas du haut des bureaux feutrés et argentés, ministérialisés et bien cotés à la bourse.

Les grands prêtres de l'économie ont le sermon facile et le couteau aussi. La dette sera acquittée même si nous ne l'avons pas contractée, les six livres de chairs fournies pour apaiser les nouvelles idoles : rentabilité, rentabilité et rentabilité.

Un enfant ou un poème est-il rentable ?

Et sur les autels de l'OCDE, du FMI, de l'AMI, des BMW, de l'APEC, nos corps écartelés, corps blessés de mille violences, corps couverts de mille blessures seront offerts à rabais, saignant pour des coffres déjà bien remplis.

Nous ne sommes ni héros, ni martyrs, nous habitons une blessure qui attend d'être reconnue.

La pauvreté, c'est cette blessure au fond d'un oeil serein qui est sourd aux plaintes suintant d'une société trouée de toutes parts.

N'en parlez pas, vous ébranleriez la tranquille assurance de ceux et celles qui veulent notre bien. Cette main tendue, cette femme seule, cet ado suicidé, c'est de la démagogie, n'est-ce pas?

(Suite à la page suivante)

(Suite du poème)

Laissez-les s'envoler avec les statistiques. Pour le reste, les gouvernants daigneront nous donner une loi.

De 37 à 186, la danse des chiffres entonne un langage dont les mots entaillent les mille ventres creux.

Nos bouches et nos oreilles ne vibrent pas au rythme de vos concepts. Le miracle de l'employabilité résonne bien plus comme servilité.

Toi locataire muré dans ta solitude, tu auras à choisir entre la faim et les quatre murs de ton désespoir. Les seigneurs des lieux pourront prélever leurs livres de chairs.

À quand le droit de cuissage ?

Pourtant, toi jeune femme seule avec tes enfants, n'as-tu pas assez donné d'un travail que ne peut mesurer aucun mètre à penser ?

Toi vieillard dont on dévalue les souvenirs, n'espères-tu pas que la fin des jours sera meilleure que l'aube ?

Toi le jeune, tu marcheras à pied le long d'un parcours ou sur les trottoirs, caché à te vendre ou te piquer de faux présents.

Toi le jeune, tu n'as pas le choix, ta dignité est aux enchères pars, cours ou meurs.

Il est pourtant d'autres chemins à explorer, des chemins à imaginer où la vie n'aurait plus à se justifier par une algèbre économique. Des chemins où ceux et celles qu'on a eu de cesse de décrire comme les misérables, réécrivent l'histoire à leur mesure.

Nous sommes les pauvres, mais un jour, maîtres de nos vies, nous serons humains reconnus.

(Suite de la page 12)

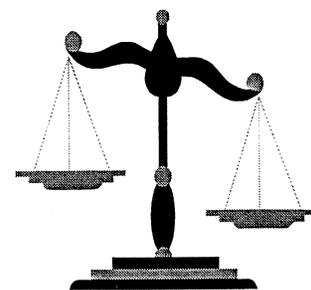
En après-midi, les femmes étaient conviées dans les locaux de Rose du nord pour prendre «la clé des champs».

En conclusion, la journée du 7 mai semble avoir été appréciée par les nombreux participants. L'agenda de la journée était bien rempli et tout s'est déroulé dans l'ordre.

Soulignons que notre objectif de sensibilisation de la population a été atteint, même si les médias n'ont pas rapporté nos activités.

ON EST DES ENTÊTÉS... NOUS, ON VA PAS LÂCHER!!!!

Richard Marcoux est militant à l'ADDS-Qm



QUATRE SAISONS... (Suite de la page 7)

Si Radio-Canada et TVA ne sont pas à l'abri des écarts de langage, TQS mérite à ce chapitre un prix Citron aux yeux de René Dubeau, de l'ADDS-Qm. La coordonnatrice rappelle que TQS a déjà fait l'objet de plaintes au Conseil de presse du Québec à la suite d'une série de reportages, en mars 1996, portant sur le quotidien d'une personne assistée sociale. Elle souligne en particulier un épisode qui aurait laissé sous-entendre que cette personne faisait littéralement son épicerie par ambulance! (Un transport gratuit à cette époque pour les personnes assistées sociales, et inutile de préciser dans quelles circonstances!!!)

Comme pour le reste de la société, le visage de la pauvreté a bien changé en 25 ans, soit depuis la fondation de l'ADDS-Qm. Dans un article récent de *L'actualité*, on rappelait que de 30% en 1970, le ratio de personnes assistées sociales aptes au travail est passé à 80% en 1998. Aujourd'hui, une personne assistée sociale, c'est de plus en plus souvent un chômeur sans chèque dont les conditions de vie pénibles constituent le principal obstacle pour s'en sortir. Le lendemain du «brillant» reportage de TQS, je lisais que selon le Conseil national du bien-être social, «malgré la reprise économique, la pauvreté est toujours en hausse au Canada, particulièrement au Québec. (...) Le Québec se dé-

tache du lot en affichant un taux de pauvreté de 21,2%, le plus élevé de toutes les provinces canadiennes³.» Ces faits, ces chiffres, on devrait les rappeler plus souvent dans la presse écrite ou électronique, par exemple à TQS, quand il s'agit du délicat sujet de l'aide sociale. Tel que je le perçois, outre les préjugés qu'on y ren-

TQS a déjà fait l'objet de plaintes au Conseil de presse du Québec à la suite d'une série de reportages, en mars 1996, portant sur le quotidien d'une personne assistée sociale.

force envers les prestataires de l'aide sociale, le traitement médiatique de cette station en est, oui, sensationnaliste, avec des entrevues du genre, et c'est à peine caricaturé pour l'avoir déjà écouté l'an dernier: «Votre fils s'est noyé ce matin, madame, comment vous sentez-vous?» Mais comme l'a commenté dernièrement un journaliste du journal *Le Soleil*, M. Didier Fessou, «À TQS, on ne fait rien de compliqué, mais c'est jeune, ça bouge et ça plaît!»

Pour conclure, un vrai bulletin de nouvelle télévisé, selon moi, doit viser l'objectivité, approfondir de vrais dossiers et non pas tabler sur les faits divers. Au lieu de s'en prendre aux victimes de la «nouvelle économie», TQS se doit d'être objectif, de faire preuve de

savoir-vivre et d'éthique morale, surtout comme station qui se vante d'accorder une priorité à la nouvelle relève journalistique. Cela, en engageant de vrais reporters et non pas en misant uniquement sur le look «poupée» de leurs présentatrices ou la suffisance de leurs journalistes!

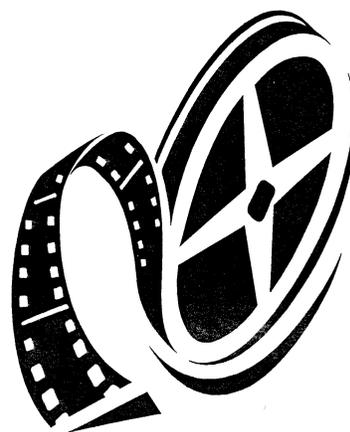
1. Thérèse Simard. «Le culte du néolibéralisme». *Droit de Parole*, vol. 25, no 4, mai-juin 1998, p. 2.

Carole Towner. «Réveillez-vous...» *La Riposte*, vol. 3, no 1, mars 1998, p. 4.

2. Cazes, Jean. «Bien-pensants et médias: André Arthur». *La Riposte*, vol. 2, no 2, octobre 1997, p. 10-14.

3. Jules Richer, «De plus en plus de pauvres, surtout au Québec», *Le Soleil*, 12 mai 1998.

Jean Cazes est militant à l'ADDS-Qm



LA PAUVRETÉ... (Suite de la page 7)

faites les «smats», laissera sous-entendre le «Crosseur en chef» (Lucien Bouchard, dans le langage coloré de M. Chartrand).

Intransigeant envers nos gouvernants, l'octogénaire ira jusqu'à dire que Mme Harel poursuit la politique de M. Boudreau (les «Boubou-macoutes»), vous ne les avez pas oubliés?

«Une poignée d'hommes domine tous les gouvernements de la planète, explique M. Chartrand, ce sont des tyrans, laisse-t-il échapper, en nous lisant la définition du dictionnaire. C'est contre cette dictature économique qu'il faut se battre. Il faut reprendre le pouvoir, poursuit le syndicaliste, pesant bien ses mots, *demos cratos*, deux mots grecs qui signifient *le pouvoir du peuple*.»

empires financiers ont le contrôle absolu de l'information: Black, Démarrais et Péladeau. Ce sont eux qui disent à la population quoi penser. «Il faut commencer à organiser. Nous sommes nés pour vivre en société et nous allons réussir à nous faire respecter quand nous allons prendre le pouvoir. C'est cela la révolution que nous devons faire dans nos têtes», prêche le syndicaliste.

Pourquoi ne pas utiliser notre pouvoir électoral: 500,000 votes, c'est un nombre imposant dans le contexte d'une élection. «Comme ils nous veulent tous du bien, faisons donc une croix partout», explique le chef syndicaliste à sa vieille mère. Un bel exemple à suivre, je dois l'avouer, puisque les politiciens sont tous des pantins tirés par les mêmes ficelles, celles de la bourse.

ce une des raisons qui font que nos droits se perdent dans l'oubli. Histoire de nous rafraîchir la mémoire, Michel Chartrand lit à haute voix l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme: «Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et celui de sa famille.»

Toujours en référence à ces droits universellement reconnus, j'ajouterais que les articles 3, «Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne», et 4, «Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude», plaident en notre faveur contre la loi 186, objet de cette manifestation. Et tous ces droits ne sont pas que des mots: l'année est peut-être enfin venue de les faire respecter, puisque cette même organisation célébrera ses 50 ans le 10 décembre 1998.

M. Chartrand dénonce aussi le monopole de la presse écrite. Trois

Mais nous sommes «tolérants, patients et peureux», peut-être est-

Carole Towner est militante à l'ADDS-Qm

ACTIVITÉS À VENIR

- La semaine du 15 au 19 juin permettra aux personnes assistées sociales de tenir une vigile au Parlement, pendant que la ministre Harel et les députés adopteront le projet de loi 186. C'est le dernier effort qu'on fera solidairement autour de cette réforme!!!
- L'assemblée générale annuelle se tiendra dans nos locaux le 22 juin. Ce sera le moment idéal pour faire le bilan de la lutte sur la réforme de l'aide sociale. On va rafraîchir nos statuts et règlements, élire un nouveau comité d'organisation, et bien sûr, on devra parler finances!!! (je vous le promets, pas longtemps!). C'est aussi un très bon moment pour se voir.
- Un événement que plusieurs militantEs attendent sont les vacances. Le repos sera le bien-venue et le projet de vacances à la *Botte de foin* se tiendra toujours, du 10 au 17 juillet. Une dizaine de personnes-militantes de l'ADDS-Qm iront en Estrie prendre du bon temps pour reprendre le flambeau à l'automne. BON ÉTÉ À TOUS NOS MEMBRES!

L'ÉQUIPE DE LA RIPOSTE

Jean Cazes
Renée Dubeau
Camille Gaudreault
Bernard Saint-Onge
Carole Towner

COLLABORATIONS

Richard Marcoux
André Savard
Croissance Travail
RÉPAC

LA RIPOSTE

Bulletin de liaison de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro (ADDS-Qm)

LES MOTS... LES MOTS... LES MOTS... DITS

Ah comme la neige a neigé... et les bulletins de vote ont été comptés... Et oui, une autre campagne électorale vient de se terminer avec encore les mêmes acteurs dans la même mise en scène. Rien de nouveau, pas de surprise, du déjà vu enfin...

L'ADDS-Qm a fait elle aussi sa campagne électorale "à sa façon". Nous en parlons un peu plus loin dans le bulletin. Dans le même ordre d'idée, Serge nous livre ses commentaires concernant le parti élu au pouvoir.

Mais tout d'abord, dans notre chronique Info loi, nous vous transmettons les derniers changements effectués à l'aide sociale concernant entre autre le partage de logement et les gains de travail permis, etc.

Nous avons aussi le plaisir de vous présenter un nouveau né ! Et oui l'ADDS Rive-sud a vu le jour dernièrement les 2 fondatrices principales nous racontent le déroulement de l'Assemblée générale de Fondation ainsi qu'un historique de cette nouvelle association. Nous leur

souhaitons bonne chance et longue vie !!!

Nous poursuivons avec la "Riposte" présentée par Carole Towner. Vous connaissez l'émission "BLACK OUT" ? L'automne dernier sur le thème le "B.S. c'est ben correct" nous avons eu droit à un pot-pourri faussé et erroné concernant les personnes assistées sociales. De vives réactions ont été manifestées suite à cette émission, d'ailleurs le Front commun des personnes assistées sociales a porté plainte au CRTC, nous vous livrons la lettre expédiée à ce dernier.

Connaissez-vous une personne assistée sociale transformée en agent d'aide social ? Nous en avons rencontré un, on vous le présente en page 7 de ce numéro. Son témoignage vous intéressera sûrement !

Bien d'autres informations vous sont livrées dans cette "Riposte" !

Bonne lecture à tous !!!



SOMMAIRE

Les nouvelles de l'ADDS ..	p. 2
Info loi	p. 3
ADDS Rive-sud Historique	p. 4
La Riposte Le B.S. c'est ben correct ..	p. 5
Un nomade au pays du dernier recours	p. 7
L'ADDS en campagne électorale	p. 9
Élection 1998 Nouveau gouvernement	p. 10
La rancoeur des travailleurs	p. 11
Recours collectif	p. 12

LES NOUVELLES DE L'ADDS

par Renée Dubeau

- Si je fais un petit retour en arrière, jusqu'à la dernière parution de "LA RIPOSTE", je suis obligée de constater que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, que beaucoup de monde est passé par l'ADDS et que beaucoup d'événements heureux ou malheureux ont coloré notre vie. J'en ai retenu quelques-uns pour vous;
- Dans la nuit du 22 juin dernier, les parlementaires du Québec votaient une loi réformant la loi de l'aide sociale. Le lendemain, nous complétions une vigile d'une semaine en face du Parlement. Toute la semaine, des centaines de personnes assistées sociales de toute la province se sont rassemblées à Québec. Elles ont manifesté leur désaccord et redemandé le retrait du Projet de loi aux décideurs politiques. L'aventure a débuté par la l'occupation non-autorisée du terrain faisant face au parlement. Tous les jours, nous tenions une activité précise relative à nos revendications. Une action menée à l'intérieur du parlement a emmené quelques-uns d'entre nous à se voir refuser l'accès dans ce lieu (personne ne s'en est sentie attristée). L'ADDS a pris une part active dans cet événement. Merci à tous nos membres qui ont participé.
- Après trois années de travail à l'ADDS, Sylvie Jochems nous a quitté pour collaborer à d'autres projets. Elle demeure toujours avec nous, d'ailleurs elle porte toujours le chapeau de l'ADDS au collectif de l'enquête conscientisante. Merci Sylvie pour tout ce que tu as fait pour l'ADDS et pour toutes les personnes assistées sociales.
- Pour remplacer Sylvie, nous avons choisi quelqu'un qui avait des points communs avec elle, la grandeur ça va, l'approche de conscientisation ça va, un parti pris féministe (c'est sa condition masculine qui l'en empêche). Serge Petitclerc complète depuis le mois d'août l'équipe de travail. Bienvenue à l'ADDS.
- L'ADDS a fêté son 25ième anniversaire de fondation le 3 octobre 98. Claude Goulet nous a concocté une fête à la hauteur. On a profité de cette occasion pour lancer l'Agenda le plus populaire à Québec, un superbe agenda. On s'est rappelé l'histoire de l'Association en humour avec Anne Théberge, bravo pour Anne! Un gros bravo à Claude qui a fait un beau boulot. Et merci à tous ceux et celles qui nous ont appuyé dans ses 25 années.
- Enfin , l'ADDS fait des petits. Il y a maintenant sur la rive-sud de Québec un groupe de défense pour les personnes assistées sociales. Vous trouverez dans ce numéro un article plus complet sur l'ADDS Rive-Sud. Longue vie à votre association.

INFO LOI

par Renée Dubeau

Quelques modifications sont apportées aux règlements sur la loi d'aide sociale en janvier 1999. Au mois de janvier prochain, le chèque de toutes les personnes assistées sociales augmentera, ainsi que les gains de travail permis. Dorénavant, le crédit de taxe de vente du Québec (TVQ) sera versé mensuellement, **mais vous ne recevrez plus d'autre montant** pour ce crédit de taxe et, enfin, tous les chèques seront indexés.

Si vous ne partagez un appartement et que vous receviez le montant de **490\$**, vous aurez **502\$**. Et si vous aviez le montant de **590\$**, vous aurez **603\$**.

Si on vous applique un partage de logement, on vous l'appliquera toujours et si votre chèque était de **386\$**, il passera à **394\$**, si vous receviez **486\$**, vous aurez **495\$**.

Toutefois, si vous êtes une personne soutien financier, vous receviez **712\$** quand vous ne cohabitez pas avec une autre personne, donc votre chèque augmentera jusqu'à **726\$**, si vous aviez **708\$**, vous aurez maintenant **718\$**.

Peut-être que votre situation ne correspond pas à celles décrites ci-haut, par exemple si vous êtes en couple ou que votre chèque est augmenté d'une certaine majoration, il m'est alors difficile de donner le montant exact de votre chèque, si vous voulez vérifier, n'hésitez pas à nous contacter.

- Si vous touchez des **gains de travail**, un montant de ce revenu n'est pas comptabilisé pour le calcul de votre aide chaque mois. On a simplifié le calcul. Indépendamment de votre situation (non-participant, participant ou non disponible), ce montant exempté passe à **200\$**, si vous êtes seul, et à **300\$** au total, si vous êtes un couple. Ce montant demeure à **100\$** pour les personnes soutien financier.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FONDATION DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX RIVE - SUD

Le 11 novembre 1998, à Lévis, se tenait l'assemblée générale de fondation de l'ADDS-Rive Sud. Cet organisme a pris naissance grâce à l'implication de l'ADDS - Qm. À cette assemblée, on a reçu environ 50 personnes dont une trentaine sont devenues membres de notre association.

La présence de quelques personnalités politiques de la région était remarquable. On peut même dire que quoique symbolique, Monsieur Antoine Dubé du Bloc Québécois s'est fait membre allié de notre association.

(suite page suivante)

Lors de cette assemblée nous avons voté nos règlements généraux. Les discussions se sont surtout axées sur le fait que nous n'avions pas de président, ni secrétaire, ni trésorier, mais seulement des rôles reliés à ces fonctions.

Nous sommes aussi très fières d'avoir trouvé sur place 5 de nos 7 membres du comité organisateur et que la première réunion officielle de ce dernier s'est tenue le 2 décembre 1998.

Enfin, nous sommes très satisfaites de cette assemblée où l'on a exercé la démocratie tel qu'apparis au sein de notre association marraine.

Un autre ADDS a vu le jour, longue vie à l'ADDS - Rive-Sud !!!

Marie-Christine Brulotte Rioux

L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX RIVE-SUD

HISTORIQUE

par Louise Foisy

En février 1997, L'ADDS - Qm nous contacte pour une première rencontre en vue de soumettre la mise sur pied d'un dépanneur 37. A cette occasion, ils nous en font la démonstration et nous offrent des formations.

Jusqu'en septembre 1997, nous effectuons plus particulièrement du cas par cas. Par la suite, nous commençons les dépanneurs 37 au comptoir alimentaire Le Grenier.

C'est le départ de l'ADDS - Rive-Sud, avec les personnes qui croient à la défense des droits sociaux, et qui sont intéressées à la formation d'un tel organisme.

Nous pouvons compter sur les

organismes et les C.L.S.C. de trois M.R.C. de la Rive-Sud. Cet organisme est mis en place afin de pouvoir fournir tous les moyens d'information, de formation et d'action, de regrouper en associations toutes les personnes qui, par activité d'animation sociale, formation populaire et en entraide sociale s'emploient à défendre les droits des personnes assistées sociales, prestataires d'assurance-emploi et les personnes dans le besoin de M.R.C. Bellechasse, Desjardins, Chutes-Chaudières.

C'est aussi un instrument des plus utiles qui donne une voix aux personnes qui en ont besoin. Cette association offre la possibilité de se rencontrer et de travailler ensemble à

l'émergence d'une véritable justice sociale et humaine. C'est une force qui vient opposer le poids de sa réalité aux opposants du régime institutionnel, gouvernements en tête. Les premiers "Dépanneurs 37" se font avec l'implication de trois personnes dont Esther Quirion (avocate), Marie-Christine Brulotte Rioux (technique en travail social) et Louise Foisy (technique en travail social). Ces rencontres d'information se font pendant les débats pour l'adoption de la nouvelle loi de l'aide sociale (loi 186).

Notre installation est située dans un local indépendant du comptoir alimentaire Le Grenier depuis le mois de juin 1998, au 99 A rue St-Louis à Lévis.

(suite à la page 6)

JE RIPOSTE TU RIPOSTES IL RIPOSTE...

LE B.S. C'EST BEN CORRECT FAUT-IL PLEURER, FAUT-IL EN RIRE ?

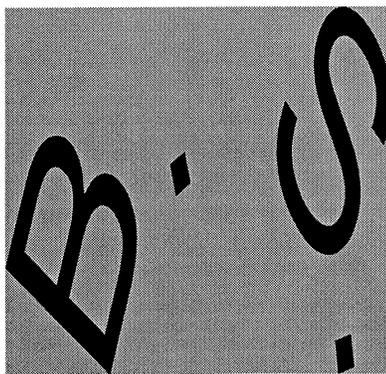
par Carole Towner

J'ai décidé d'en rire! Comment commenter autrement le débat opposant les travailleurs et les personnes assistées sociales dans l'émission BLACK OUT animé par Robert Gillet et France Gauthier, le B.S. c'est ben correct.

Ridicule ! On m'avait bien prévenue : difficile d'écouter l'émission jusqu'à la fin sans grimper dans les rideaux. Heureusement , il n'y a pas de rideaux dans mon salon! J'ai supporté avec patience ces propos aussi stupides que déplacés, dans l'attente d'une parole intelligente et réaliste qui n'est pas venue, ou si peu... Robert Gillet, grandement aidé par sa comparse, a très vite réussi à semer la discorde entre les deux partis. Surprenant qu'ils n'en soient pas venus aux poings, (d'autant plus qu'il y avait un "bouncer" dans la salle), on aurait alors eu droit à un vrai match, comme au hockey.

Ainsi le débat s'est converti en injures, faisant ressortir les propos négatifs envers les personnes assistées sociales. C'était sans doute le but de l'émission... Gillet nargue son

auditoire en sympatisant comme un bon vieux complice avec les quatre spécimens devant illustrer les personnes assistées sociales. Exception faite de Christian, le prototype du fainéant qui profite du système, les invités sont d'ailleurs fort sympatiques : M.G., artiste-peintre au look rafraîchissant, Martram, artiste multimédia, et Cyprine, bédéiste (elle s'est mise sur l'aide sociale pour ne pas rembourser un prêt étudiant!!!). Après qu'ils se



soient présentés, Gillet convie son auditoire à s'exprimer, pour ne pas dire se défouler, sur les invités.

Fait curieux, on ne présente aucune personne inapte, aucune personne qui a perdu son emploi ou qui est en recherche d'emploi pour diversifier l'échantillonnage et les réponses aux questions

accusatrices : "cherches-tu une job, combien de demandes d'emploi as-tu faites, as-tu déjà travaillé", etc? La seule réponse acceptée par ce pu-blic serait : "oui, j'ai rempli cinquante formulaires la semaine dernière et je suis resté planté à côté du téléphone toute la semaine au cas où on m'appellerait pour une entrevue", ce qu'aucun invité n'a répondu, évidemment. Mais ce n'est pas en remplissant un formulaire de demande d'emploi que l'on réussit à vivre de son art. Le ton est d'ailleurs devenu plus qu'arrogant lorsqu'une serveuse a exigé du peintre qu'il lui fasse deux toiles, considérant qu'elle avait travaillée pour le faire vivre, et qu'il lui devait bien cela. Mais pour qui se prend-elle !

Non satisfait de la zyzanie créée, Gillet ironise toujours avec d'autres questions: "Pourquoi se lever tôt quand on peut dormir jusqu'à midi" ou s'adressant à ses invités: "Vous mépriser ceux qui vous font vivre ?" L'animateur laisse donc sous-entendre que les assistés sociaux sont de "petits futés" qui vivent au

crochet des autres, plus vaillants, mais moins intelligents. Les "pourvoyeurs" agressent donc les invités qui se défendent bien mal. Aucune compréhension, ni aucune volonté de comprendre. Seulement division et conflit émergent de ce débat où chacun s'est abaissé un peu plus bas. Et là, je ne parle pas de cette chanson digne de poursuites judiciaires, interprétée par deux artistes amateurs. Ils risquent de se retrouver eux-mêmes sur le BS s'ils continuent à chanter ainsi !

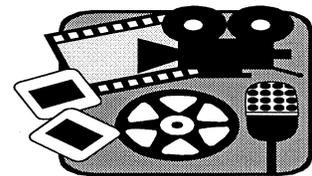
Et l'émission se termine sans qu'il ne soit fait mention qu'il n'y a pas de travail pour tout le monde, que la recherche intensive d'emploi débouche rarement sur un job. Les travailleurs ne semblent pas ap-

LE B.S. C'EST BEN CORRECT

précier non plus la chance qu'ils ont d'avoir un emploi qui les fait vivre. Au contraire, ils se considèrent comme des "héros" et des "pourvoyeurs", et naturellement, personne (cela aurait pourtant été le rôle des animateurs de la faire) ne leur a rappelé que la majeure partie de l'argent qu'ils paient en impôts leur revient sous forme de services. D'ailleurs, les assistés sociaux ne bénéficient que d'une infime partie de ce montant. A noter également que Christian n'a pas obtenu la cigarette qu'il a quêtée dans la salle. Belle démonstration de générosité...

D'autre part, on n'a pas soulevé qu'une personne seule vivant de l'aide sociale doit souvent choisir entre se loger ou se nourrir, qu'elle mange du "passé date", qu'elle se prive de loisirs, et que sauf exception, elle se sent déjà assez coupable de vivre de l'aide sociale. Assez parlé, sinon je vais pleurer...

Carole Towner est militante à l'ADDS



(suite de la page 4)

On commence alors le dépannage téléphonique. Les actions posées par l'ADDS Rive-sud depuis ses débuts sont: Participation au 8 mars 1997, vente de macaron le 6 avril 1998, une info réforme dans le cadre de la journée nationale du débrayage des organismes communautaires.

Implication dans la manifestation de la semaine des personnes assistées sociales: les 19, 20, 25 mai 1998, commission Parlementaire, du 15 au 19 juin 1998, la Vigile, en septembre 1998, emploi de 2 permanentes et recrutement de bénévoles, le 11

novembre 1998, l'Assemblée générale de fondation, et, le 2 décembre, première réunion du comité organisateur et adoption d'un plan d'action.

Plus qu'un regroupement de défense de droits sociaux l'ADDS Rive-Sud se veut un lieu de formation et de conscientisation populaire. En démystifiant les lois on permet aux personnes dans le besoin d'en comprendre le sens et les enjeux.

Mieux renseignées elles ont plus de prise sur leur vécu, elles peuvent voir venir et se préparer au changement. En les emmenant à travailler dans

l'organisme, elles peuvent mieux prendre en main leur association et venir en aide à leurs semblables.

Nous souhaitons pouvoir fêter nos 25 ans en même temps que notre marraine l'ADDS-Qm fêtera ses noces d'or (ses 50 ans).

Pensée: La solution est souvent la dernière à laquelle songent les spécialistes. (Ghasset)

Louise Foisy
Marie-Christine Brulotte-Rioux

UN NOMADE AU PAYS DU DERNIER RECOURS

par Jean-Claude Blanchard

Au hasard des détours de la vie, on m'a demandé de raconter l'expérience qui m'a permis de visiter les deux faces de l'aide sociale: avoir été un jour une personne assistée sociale et, un autre jour, un agent d'aide socio-économique.

Y-a-t-il une face plus rose que l'autre? Sûrement, si on regarde l'aspect monétaire, nerf de la vie d'aujourd'hui. Par contre, si on regarde les contraintes, pour diverses raisons, ce n'est guère mieux d'un bord ou de l'autre, et il existe des préjugés dans un camp comme dans l'autre.

D'une part, on voit les personnes assistées sociales comme des fraudeurs en puissance et, d'autre part, on regarde les agents comme des salauds de la pire espèce. Il y a un grand travail à faire pour tous afin de voir triompher le respect.

À ma première demande d'aide sociale, j'ai aussi fait une demande de travail comme agent: on a préféré m'avoir en tant qu'assisté, à cette époque les coupures de cohabitation n'existaient pas.

L'agente qui m'a reçu m'a laissé savoir que c'était un choix que j'avais et que je n'aurais pas dû attendre trois mois pour présenter une demande. Par contre, j'ai eu affaire avec d'autres agents qui prenaient un malin

plaisir à me faire sentir minable. Comme disait un ami, "ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'il faut être misérable". Il faut refuser de porter ce costume de minable qu'on nous fait porter; ce n'est pas toujours évident, pour un demandant. Il ne faut jamais oublier que ce n'est pas un choix personnel de devenir

**ON VOIT LES
PERSONNES
ASSISTÉES
SOCIALES COMME
DES FRAUDEURS
EN PUISSANCE**

une personne assistée sociale, mais c'est un état qu'un système nous impose.

Devenir agent d'aide socio-économique m'ouvrait donc la porte d'un milieu où je pourrais comprendre et aider des gens dont je connaissais la situation pour l'avoir vécue moi-même.

Ce fut une grande désillusion, je n'étais pas là pour aider ni pour comprendre, mais pour gérer des lois et des règlements qui me permettaient d'accepter ou de refuser une demande. Pas grand place pour le sentiment, la compréhension ou l'écoute!

L'aspect le plus aberrant de mon

travail fut d'apprendre qu'à la base, tout demandeur est considéré comme un fraudeur potentiel. On m'a fait comprendre qu'il me fallait bien étudier et contrôler la demande, car une fois acceptée, c'est difficile d'enlever l'aide à quelqu'un. Dans mon petit catéchisme d'étude, on m'a appris qu'une personne était honnête jusqu'à preuve du contraire et non l'inverse, comme on semble le concevoir à l'aide de dernier recours.

C'est vrai qu'il y a des tricheurs, là comme partout ailleurs, aux différents niveaux de la société, mais cela demeure une infime minorité. De toute façon, ce n'est pas le moyen idéal pour s'enrichir, avec les montants alloués.

Un autre aspect qui m'a beaucoup dérangé ce sont les délais avant d'avoir une réponse et un chèque. Bien d'accord, il ne faut pas jeter l'argent par les fenêtres, mais de là à faire poireauter des gens pendant des semaines, il y a une différence.

C'est sûr qu'on ne voit pas les choses du même œil lorsqu'on a un frigo bien rempli et qu'on reçoit un gros salaire tous les quatorze jours.

(suite à la page 8)

C'est difficile de concevoir des gens ayant le ventre vide ou ayant peur de se ramasser à la rue. C'est loin du quotidien des biens nantis. Pourtant, j'ai connu des gens qui sont passé d'une position de pouvoir et de richesse au rang de personnes assistées sociales. Cela leur a permis de voir les chose sous une autre angle. Ce serait agréable de comprendre avant d'avoir a vivre une telle expérience, expérience dont personne n'est à l'abri aujourd'hui!

Si vous prenez chaque personne qui oeuvre dans le domaine de l'aide sociale individuellement, ce sont de bonnes



personnes, mais omnibulées par tout un système de pensées fausses et de préjugés; ils deviennent des agents d'un pouvoir qui falsifie les données et fait porter l'odieux sur des gens qui essaient de s'en sortir du mieux qu'elles peuvent.

Il ne faut jamais oublié que

Selon une étude de statistique Canada, l'augmentation de la dette était attribuable pour 50% à la politique monétaire et aux taux d'intérêts élevés, pour 42% aux abris fiscaux, et pour 8% aux programmes sociaux. L'odieux aux 8% et pour l'autre 92%, chut il ne faut pas le dire.

Malgré les contraintes, j'ai aimé mon expérience, mais je souhaite que la conscience inonde l'esprit des gens qui travaillent dans ce milieu, surtout celui des décideurs, si loin de la réalité des gens.

Je veux par contre souligner l'ouverture de Madame Louise Harel à qui j'ai écrit et qui a pris la peine de me répondre. Dans le milieu, on l'appelle "Mère Thérèse" à cause de son penchant à prendre la part des personnes assistées sociales, plutôt que d'adopter la ligne dure que certains préconisent.

Malheureusement, elle aussi a les mains liées par ces mêmes gens nullement intéressés par le sort des bénéficiaires. Ce qui compte avant tout c'est que le papier (argent et paperasse) soit bien portant, lui !



nous sommes tous interdépendant les uns des autres.

La personne assistée sociale, bouc émissaire de cette triste farce, joue le rôle que le système lui impose. Enrichir les plus riches par l'exploitation des travailleurs et faire porter l'odieux par les pauvres qu'ils ont créé par leurs avidités du pouvoir et de l'argent.

J'avais demandé d'écrire cet article sous le couvert de l'anonymat pour me protéger en cas d'un rappel au travail, mais je me suis dit: "Si nous voulons que ça change, il ne faut plus avoir peur de s'impliquer malgré les conséquences".

Jean-Claude Blanchard

